Le CESE a adopté son avis "Générations nouvelles : construire les solidarités de demain"

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 07/07/2020
Saisine liée :
Générations nouvelles : construire les solidarités de demain
Formation de travail liée :
Commission temporaire "Générations nouvelles"
Chapeau

La séance plénière du CESE était consacrée le 7 juillet 2020 à la présentation de l'avis "Générations nouvelles : construire les solidarités de demain", rapporté pour le CESE par Danielle Dubrac et Djamal Teskouk au nom de la Commission temporaire Générations nouvelles, présidée par Bernard Tranchand.

Corps
Télécharger l'avis
Télécharger la synthèse de l'avis

Le CESE a eu l'occasion d'analyser les grandes transitions qui transforment déjà profondément nos sociétés et interrogent leur avenir. Transitions démographique, économique, numérique, écologique, ces mutations profondes et rapides suscitent de légitimes inquiétudes. Des choix environnementaux, économiques et sociaux courageux doivent être faits. Associant dans une démarche nouvelle citoyennes et citoyens tirés au sort ainsi que représentantes et représentants de la société civile organisée, ce travail souhaite y contribuer à travers 28 préconisations et le partage d'un récit, esquisse de ce que pourrait-être un nouveau modèle de société vers lequel tendre.

Faisant le constat d'une panne de l'« ascenseur social » dans notre pays, le présent avis en analyse les causes, les déterminismes sociaux qui freinent la mobilité sociale. Il avance des pistes pour en corriger les effets et permettre à chacun de choisir sa vie, de s'accomplir pleinement dans son travail, dans la société. Les évolutions démographiques que connait la France appellent également la construction de nouvelles solidarités, à l'égard notamment des jeunes - confrontés à la précarité et aux difficultés d'insertion sur le marché du travail - mais également des plus âgés, avec la question de la perte de l'autonomie. Nécessaire, la transformation profonde de modèles socioéconomique ayant montré leurs limites peut s'appuyer sur des attentes nouvelles de nos concitoyens : aspirations à davantage de sobriété et de durabilité, engagement en faveur de la transition climatique et écologique, développement de nouvelles formes entrepreneuriales plus respectueuses de l'humain et de l'environnement, renouvellement des formes d'expression démocratique.

Ce travail, commencé fin 2019 au sortir d'une grave crise sociale, s'est poursuivi alors que nous faisions face à une crise sanitaire d'une ampleur inégalée. La crise économique et sociale qui la suit met dramatiquement en lumière nos faiblesses et nos vulnérabilités, elle démontre toute l'importance des thèmes abordés dans ce travail. Cet avis s'est ainsi inscrit dans l'ensemble des réflexions engagées par le CESE sur les réponses qu'il convient d'y

apporter collectivement. Soulignons enfin que le travail de co-construction engagé avec le groupe citoyen, dont la mobilisation des membres ne s’est jamais démentie, a pu se poursuivre en dépit de conditions difficiles liées au confinement.
La qualité du travail produit, son imbrication avec celui de la commission temporaire, témoigne de l’apport de ces espaces et ces formes de participation citoyenne aux travaux du CESE.

Les 3 axes de préconisations :

- comment améliorer la mobilité sociale
- comment renforcer les solidarités intergénérationnelles ?
- comment développer les évolutions et les transformations positives à l'oeuvre dans la société ?

L'avis a été adopté avec 180 voix pour 0 voix contre 27 abstentions.

Tags :

- solidarités
- intergénération
- groupe citoyen
- générations nouvelles
- commission temporaire
- co-construction

© - copyright CESE - Mai 2024